



Céline PERON - Présidente

Toulon, le 18/04/24

Affaire suivie par Chrystel

CR Région Sud de Gymnastique
Maison Des Sports du Var
133 Boulevard du Général Brosset – 83 200 Toulon
Tel : 04-94-22-38-22
Mail : chrystel@ffgym-regionsud.fr

A *Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs*
Les Présidents d'Associations GAF concernés

Ref : CD COMP 132 / 23-24

Objet : Inter-départementale Equipes Fed B/A7
GAF

Madame, Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous informer que le **Championnat Inter-Départemental par Equipes « Fédérale B ET A7 » GAF** se déroulera le :

Samedi 25 et Dimanche 26 Mai 2024 à Manosque

*Adresse : Gymnase des Iscles - 116 rue Régis Ryckebush - 04100 Manosque
L'Echauffement articulaire est attenante à la salle de compétition*

1) Droits d'engagements : 21 € par équipe

ATTENTION ! Nous vous informons qu'il n'y aura plus de paiement des droits d'engagements sur le lieu de la compétition.

Nous vous rappelons que les règlements devront se faire via « Engagym » par le E-paiement ENTRE LE 16 ET 23 MAI par CARTE BANCAIRE UNIQUEMENT.

Les notifications de vos règlements effectués que vous recevrez d'Engagym serviront de reçu.

IMPORTANT ! Les forfaits sont à déclarer via l'interface EngaGym à partir du site www.ffgym.fr : **10 jours maximum avant la compétition.** Passé ce délai, les droits d'engagement seront dus, excepté pour raison médicale (joindre un certificat).

2) Droits d'entrée :

*** 4 € (gratuité pour tout licencié FFG sous présentation de la licence* et d'une pièce d'identité et pour les enfants de moins de 10 ans).** * Sans présentation de la licence, le tarif d'entrée s'appliquera.

3) Déroulement Technique :

Vous trouverez ci-joint :

- L'organigramme général et nominatif GAF
- **Une Fiche « Ordre de Passage »** : A remplir pour chaque équipe.
Elle sera à présenter aux juges experts de chaque agrès.

Nb : Le Comité Régional se réserve le droit de modifier l'organigramme en fonction des forfaits et d'en changer les horaires.





Céline PERON - Présidente

✦ **MATERIEL** : L'ensemble du matériel appartient au club de Manosque. Le praticable mis à disposition est un praticable à ressort.

✦ **MUSIQUE** : Nous vous rappelons que sur cette compétition, les musiques sont imposées et de fait, gérées par la région. Il n'est donc pas nécessaire de les mettre sur DJGym.

✦ **ECHAUFFEMENT** : Un échauffement articulaire de 30 minutes sera effectué dans une salle annexe attenante à la salle de compétition.

ATTENTION !

Afin d'absorber un maximum d'équipes, nous vous informons que l'échauffement **au SOL** sera de **2 minutes pour les 4 plateaux**.

Pour toutes les catégories, les mouvements s'effectueront sur ½ praticable (passage de 2 gymnastes en même temps sauf si la musique est différente de la catégorie concernée).

RAPPEL !

Les changements de compositions d'équipes sont à faire **AVANT LE LUNDI MIDI** qui précède le week-end de compétition.
Passé ce délai, les gymnastes ne pourront pas participer à la compétition, excepté pour raison médicale (joindre le certificat).

✦ **CONTROLE DES LICENCES** :

Le contrôle des licences est **obligatoire**. Les participants (gymnastes et entraîneurs) doivent présenter leur attestation de licence ou leur e-licence. Le support présenté doit comporter la photo du licencié.

✦ **PALMARES** :

Un palmarès individuel par catégorie d'équipes sera effectué pour chaque Inter-Département.

4) Divers :

* Vous trouverez ci-joint le dossier-club avec les renseignements nécessaires pour passer un agréable week-end.

Veuillez agréer, *Madame, Monsieur le Président*, l'expression de nos sincères salutations sportives.

Céline PERON
Présidente Régionale

